

# AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (APAFREP)

## COORDINATEUR DU PROJET



Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), Cameroun

## LIEU



Cameroun

## DURÉE



Juillet 2022 – Juin 2024

## BUDGET TOTAL



180 000 EUROS

## SECTEURS

Recherche - développement - agriculture

## MOTS CLÉS

Semences, biopesticides, biofertilisants, tamis automatique, nutrition



## CONTACT DU PROJET

**Francis NGOME AJEBESONE**  
 Institut de Recherche Agricole pour le Développement  
[ngomajebe@yahoo.com](mailto:ngomajebe@yahoo.com)  
<https://apafrep.web.app/>  
[www.irad.cm](http://www.irad.cm)

## PDTIE contact

Lionelle Ngo Samnick  
 Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)  
[Lionelle.Ngo-Samnick@francophonie.org](mailto:Lionelle.Ngo-Samnick@francophonie.org)

## DEFI

Le projet cherche à accroître les rendements agricoles par la mise au point de semences améliorées à fort potentiel de production, résilientes aux climats et résistantes aux maladies ; à restaurer la fertilité des sols et lutter contre les attaques parasitaires ; à améliorer la qualité du conditionnement des semences et réduire les pertes post récoltes tout en diversifiant les activités paysannes par la production d'un aliment pour poisson à base de sous-produits agricoles.

## OBJECTIFS

Le projet vise à rendre le secteur de l'agriculture performant en contribuant significativement à la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB). De façon spécifique, il s'agira de produire des innovations qui améliorent le rendement agricole et de mettre à la disposition des Petites et Moyennes Entreprises et des Organisations Paysannes des innovations à fortes valeurs économiques.



*IRAD\_ le maïs, très fréquent dans l'agriculture familiale*

## JUSTIFICATION

Au Cameroun, l'économie est dominée par l'agriculture familiale qui occupe 70 % de la population active et représente 30 % du PIB. Elle se caractérise par de petites parcelles, une main d'œuvre familiale, de faibles rendements, une force de travail musculaire, une mauvaise qualité des semences, de nombreuses maladies et attaques parasitaires, la pauvreté des sols, et une faible production dont une partie est autoconsommée dans les ménages et l'excédent vendu pour générer des revenus substantiels. Ainsi, le déficit alimentaire national des céréales est estimé à 600 000 tonnes par an (FAO, 2019) et l'insécurité alimentaire touche près de 25 % de la population. C'est fort de ce constat que ce projet a été initié pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire et améliorer les revenus des petits exploitants agricoles.

### APAFReP



## METHODE

La méthode de recherche est intégrée, avec la participation d'organisations paysannes pour les capaciter ou alors pour valoriser les savoirs et savoir-faire locaux, ainsi que de Petites et Moyennes Entreprises (PME) pour l'appui à la diffusion et pérennisation/commercialisation des innovations. La transparence dans la sélection des innovateurs et le suivi-évaluation des innovations développées sont des priorités dans la conduite du projet.

## AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE ET RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ (APAFREP)

### PRINCIPALES ACTIVITES

Le projet débutera par l'organisation d'un atelier de lancement pour le faire connaître. Suivra ensuite la sélection des innovateurs qui passe par la création d'un onglet dédié au projet sur le site Internet de l'IRAD et devant servir à la soumission des candidatures ; la rédaction et publication des termes de référence des appels à candidature et des appels à micro-projets ; la constitution du Comité scientifique/jury ; la sélection des meilleurs projets innovants ; l'accompagnement des porteurs d'innovations sélectionnés et la remise des subventions.

Une série d'activités de développement et suivi-évaluation des innovations centrée sur la mise en œuvre des activités d'innovations aura également lieu, tout comme le suivi-évaluation des prototypes en cours de développement et la tenue d'un comité scientifique pour l'évaluation à mi-parcours des rapports d'activités des innovateurs.

Par ailleurs, des activités qui concernent la diffusion des résultats et la pérennisation des innovations seront également organisés à travers : la production de supports de communication, des formations des chercheurs pour le le renforcement de leurs capacités, le brevetage des inventions, la multiplication et valorisation des produits développés. Des coopératives et des PME seront aussi accompagnées à la rédaction de plan d'affaire pour la commercialisation des produits développés.



IRAD\_le manioc



IRAD\_le sorgho\_ fréquent dans l'agriculture familiale

### RESULTATS ATTENDUS

- 16 produits innovants développés dont : 10 nouvelles variétés de semences, 2 biofertilisants, 2 biopesticides, 1 aliment à base de résidus agricoles pour la nutrition des poissons d'élevage, 1 tamis automatique pour faciliter le tri des graines.
- Au moins 10 innovations brevetées à l'OAPI/OMPI et/ou inscrites au catalogue national des espèces végétales.
- Au moins 20 chercheurs formés au montage des projets d'innovation.
- 191 personnes formées dont 16 porteurs d'innovations encadrés, 75 techniciens de l'IRAD, 20 membres des organisations paysannes, 40 agents du ministère de l'agriculture et du développement rural (MINADER), et 40 multiplicateurs de semences.
- Au moins 100 étudiants des écoles d'agriculture sensibilisés.
- Au moins 100 visiteurs des stands de l'IRAD lors des journées portes ouvertes.
- L'élaboration de 15 fiches et bulletins techniques et 8 publications scientifiques.
- La production d'un documentaire pour favoriser la visibilité des innovations en vue de leur commercialisation.

### -Impacts

Plusieurs impacts sont escomptés, notamment, l'amélioration de l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration des revenus des petits exploitants agricoles, la réduction des prix des produits agricoles ciblés par le projet, la création d'emplois, la réduction des importations des produits alimentaires ciblés.

### - Effets

Les effets sont précisément la disponibilité de variétés améliorées de semences (maïs, sorgho, riz, blé, patate douce, haricot commun) ; l'amélioration de la fertilité des sols par la disponibilité de biofertilisants ; la lutte contre les maladies et attaques parasitaires des plantes par la disponibilité des biopesticides ; la disponibilité des aliments à base de résidus agricoles pour la nutrition des poissons d'élevage ; l'amélioration du conditionnement des graines par des tamis automatiques pour faciliter le tri des semences.

### - Produits

- 4 variétés améliorées de semences protégées ;
- 2 brevets relatifs aux biofertilisants développés ;
- 2 brevets relatifs aux biopesticides développés ;
- 1 brevet relatif à l'aliment pour la nutrition des poissons d'élevage ;
- 1 brevet sur les tamis automatiques pour le tri des graines.

